

Promouvoir la bientraitance active des résidents dans le secteur médico-social 2 jours –14 heures

OBJECTIFS

L'un des principaux objectifs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux est de garantir un cadre sûr et respectueux où les personnes âgées, handicapées peuvent vivre leur vie avec dignité et autonomie.

Notre formation propose de clarifier le concept de bientraitance mais aussi de proposer des outils pour la favoriser dans le contexte professionnel.

COMPETENCES VISÉES

- S'approprier les principes de la bientraitance
- Savoir reconnaître les signes de maltraitance
- Appliquer des outils pratiques pour prévenir la maltraitance
- Acquérir des compétences en communication et dans des attitudes professionnelles favorisant la bientraitance
- Elaborer une charte de bientraitance collaborative
- Analyser les pratiques professionnelles pour améliorer la qualité des soins et l'aide apportée

PROGRAMME

- **S'APPROPRIER LES PRINCIPES DE LA BIENTRAITANCE**

La promotion de la bientraitance (Définition, contexte législatif et réglementaire, HAS et RBPP, références éthiques).

- **SAVOIR RECONNAITRE LES SIGNES DE MALTRAITEMENT**

La prévention de la maltraitance, les différents types et reconnaissance des signes, signalement et procédure interne.

- **APPLIQUER DES OUTILS PRATIQUES POUR PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE ET PREVENIR LA MALTRAITEMENT**

Les outils validés (Référentiel HAS, indicateur évaluation externe, auto-évaluation, chartes) et les outils internes (documents de l'établissement, APP, réunions de bientraitance).

- **ACQUERIR DES COMPETENCES EN COMMUNICATION ET DANS LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES FAVORISANT LA BIENTRAITANCE**

Les piliers de la bientraitance (le regard, la parole, le toucher, les mots positifs et respectueux, l'écoute active) et l'accompagnement adapté basé sur l'autonomie, les capacités préservées, la liberté de choix, le rythme de la personne.

- **ETUDE(S) DE CAS EN SOUS-GROUPE**

PUBLIC

Toute personne ayant des actions d'accompagnement à mener auprès de personnes fragilisées, âgées ou handicapées.

PRE REQUIS

Aucun pré requis

DATES - LIEUX - TARIFS

DUREE : 2 journées (14 heures).

DATES : à définir

LIEU : la formation est dispensée au sein de votre établissement ou, selon vos besoins et sous réserve de disponibilité, dans les locaux du CERFAH à Marseille (13008).

FRAIS DE FORMATION :

- **Tarif standard** : 1 200 € nets par jour et par groupe (frais de déplacement en sus).
- **Tarif préférentiel** : 990 € nets par jour et par groupe (frais de déplacement en sus), réservé aux employeurs accueillant un(e) apprenti(e) du CERFAH.

CAPACITE : maximum 15 personnes.

MODALITES PRATIQUES

FORMATEUR : Formateur expert, Infirmier, Cadre de santé.

MODALITES PEDAGOGIQUES : Apports théoriques, échanges sur les outils de l'HAS, vidéo (bientraitance/MobiQual), études de situations exposées par les participants et/ou études de cas, quizz.

MODALITES DE SUIVI : Formation en présentiel, feuilles d'émargement et certificats de réalisation.

MODALITES D'EVALUATION : Pré test, évaluation des acquis en cours de formation, post test, questionnaire de satisfaction.

ACCESSIBILITÉ : La formation est **accessible aux personnes en situation de handicap**. Pour toute demande d'aménagement spécifique, merci de nous contacter afin d'étudier les adaptations possibles.

Si formation INTRA : Accessibilité PMR sous la responsabilité du site de formation client.

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour toute demande d'information ou d'inscription, veuillez contacter la responsable **Madame DONNAREL GRACEFFA**

Elodie par téléphone : 06-99-18-63-91 ou par mail : e.donnarel@cerfah.fr

Toutes nos formations sont modulables en fonction des besoins identifiés

DEBOUCHES/APPORTS PROFESSIONNELS

Amélioration des savoirs : savoirs faire et posture professionnelle. Renforcement de la qualité de l'accompagnement et de la relation à l'utilisateur. Développement des capacités d'analyse et de prévention des situations de maltraitance. Intégration des principes de bientraitance dans les pratiques quotidiennes. Participation à l'amélioration continue de la qualité des soins et des accompagnements.

TAUX DE SATISFACTION GLOBALE DE LA FORMATION EN 2026 : 100 %

(Sur les sessions réalisées en 2026, 100 % des participants se déclarent satisfaits ou très satisfaits.)

Mis à jour juin 2026